

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY1085 J

Titre long L'apprentissage

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Mercredi 16h00 à 19h00

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca/>

**Description courte et
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Rayane Zahal, B.Sc (Pronoms : elle/she/her)
Candidate au Ph.D. en psychologie du travail et des organisations

Coordonnées rayane.zahal@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom Rosalie Tremblay

Coordonnées rosalie.tremblay.1@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

De façon générale, le cours permet aux étudiant(e)s d'acquérir des connaissances de base sur la psychologie de l'apprentissage et de se familiariser avec l'utilisation des théories à des fins pratiques.

Objectifs d'apprentissage

- Définir les concepts présentés et rappeler les théories, méthodes et approches principales en lien avec la psychologie de l'apprentissage.
- Situer les changements de paradigmes (origines pré-psychologiques, béhaviorisme, cognitivisme, etc.) dans le temps afin de dresser un portrait global de l'évolution de la problématique de l'apprentissage.
- Illustrer les applications des notions de psychologie de l'apprentissage en psychologie clinique.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants devraient avoir acquis les compétences suivantes :

- Synthétiser et intégrer les connaissances sur le conditionnement classique et opérant, les théories du renforcement. (Examens)
- Former une opinion basée sur les données probantes et tenir un argumentaire logique. (TP1 Réflexion)
- Résumer et critiquer des articles scientifiques en lien avec la psychologie de l'apprentissage. (TP2 Résumé critique)

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux et quiz informels formatifs au début de chaque cours à partir du Cours 3.
- Certains segments de cours seront offerts par des conférencier(ère)s invité(e)s.
- Périodes de consultations au besoin.
- Un forum sera ouvert pour chaque cours. La modération sera assurée par l'enseignante et/ou les auxiliaires.
- Des changements peuvent être apportés à ce plan de cours, mais ils seront toujours annoncés au groupe en classe et via Studium.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-10	<ul style="list-style-type: none"> • Survol du plan de cours • Introduction aux origines de la psychologie de l'apprentissage • D'Aristote au béhaviorisme 	-	Chapitre 1
Cours 2 2024-01-17	<ul style="list-style-type: none"> • Historique (suite) • Mécanismes d'apprentissage simples : Habituation et sensibilisation 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 3 pp. 90 à 99
Cours 3 2024-01-24	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement classique : Concepts et phénomènes de base 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 3 pp. 103 à 115 Chapitre 4 pp. 126 à 135
Cours 4 2024-01-31	<ul style="list-style-type: none"> • Processus qui sous-tendent le conditionnement classique • Applications pratiques du conditionnement classique 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 4 pp. 136 à 148 Chapitre 5
Cours 5 2024-02-07	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement opérant : Thorndike, Skinner, conséquences et antécédents, contingences 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 6 pp. 207-229
Cours 6 2024-02-14	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement positif et façonnement (<i>shaping</i>) • Théories du renforcement • Programmes de renforcement 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 6 pp. 230 à 241 Chapitre 7
Cours 7 2024-02-21	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de renforcement (suite) 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 7

Plan de cours

Examen 2024-02-28	Examen 1 (50%)	Examen intra de type QCM sur le contenu des cours 1 à 7	
Semaine libre 2024-03-06	Période d'activités libres		
Cours 8 2024-03-13	<ul style="list-style-type: none"> Apprentissage social 		Chapitre 11 Chapitre 13 pp. 493-501
Cours 9 2024-03-20	<ul style="list-style-type: none"> Échappement, évitement Punition contingente et non contingente 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 9
Cours 10 2024-03-27	<ul style="list-style-type: none"> Cognition comparée Mémoire et langage 	Quiz non évalué en groupe	Chapitre 13 pp. 474 à 485 et pp. 502 à 514
Cours 11 2024-04-03	<ul style="list-style-type: none"> Apprentissage des adultes Désapprentissage et malléabilité 	Quiz non évalué en groupe	-
Cours 12 2024-04-10	<ul style="list-style-type: none"> Rattrapage de notions au besoin Révision 	Quiz non évalué en groupe	-
Examen 2024-04-17	Examen 2	Examen intra de type QCM sur le contenu des cours 8 à 12	

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Examen à choix multiples portant sur les cours 1 à 7	2024-02-28	50%
Remise de travail en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à formuler un argumentaire logique. - Capacité à faire des liens entre les concepts. - Remise avant 11h59 PM 	2024-04-03	10%
Examen en classe	Examen à choix multiples portant sur les cours 8 à 12	2024-04-17	40%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux

--

Matériel autorisé aux examens

Examen : Aucun matériel autorisé. Travail : Aucune restriction tant que le matériel est adéquatement cité.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Russell A. Powell, P. Lynne Honey et Diane G. Symboluk. Psychologie de l'apprentissage. Chenelière Éducation (2016)

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

À confirmer

Équipement (matériel)

Aucun matériel requis.

Ressources complémentaires

Documents

Tout document complémentaire sera indiqué lors des cours et sur StudiUM.

Sites Internet

Lien du StudiUM

Guides

-

Autres

-

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.